



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-102536>

Département(s) de publication : 91

Annonce n° 25-102536

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Coeur Essonne Agglomeration

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20005785900015

**Ville :** Sainte Geneviève des Bois cedex

**Code postal :** 91704

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 91

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1706746>

**Identifiant interne de la consultation :** 2025-PA-ASS-067

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Service Marchés Publics de Coeur Essonne Agglomération

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Autorisation ou adhésion à une organisation particulière nécessaire pour les contrats de service : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Chiffre d'affaires annuel moyen spécifique : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles Effectif moyen annuel : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Références sur des services spécifiés : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières

années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 16/10/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande

**Critères d'attribution :** Valeur technique décomposée en sous-critères tel qu'indiqué dans le règlement de consultation : 60% Prix des prestations : 40%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Maintenance et évolution du système de télégestion des ouvrages d'assainissement

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 90480000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** L'accord-cadre à bons de commande avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R.2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Les prestations sont réglées par des prix unitaires appliqués aux quantités réellement exécutées. L'accord-cadre est conclu à compter du 5 janvier 2026, ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure au 5 janvier 2026, jusqu'au 04 janvier 2027 (inclus). Il est renouvelable trois fois par période annuelle successive. Le montant maximum des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini comme suit : 50 000,00 euros HT. Pour chaque période de reconduction, le montant maximum est identique. Le montant estimatif est donné à titre indicatif et est un montant annuel

**Lieu principal d'exécution du marché :** Territoire de Coeur Essonne Agglomération, dont le siège social se trouve à. 91700 - Sainte-geneviève-des-bois

**Durée du marché (en mois) :** 12

**Valeur estimée (H.T.) :** entre euros et 25000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de négocier. La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. La langue utilisée pour la passation de cet accord-cadre est le français. L'instance compétente pour les recours et ses coordonnées, ainsi que les voies et délais de recours sont indiqués dans le règlement de consultation

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 15/09/2025